

## 1. LES PRÉSENTS :

- Bernard TOMASINI  
Président du CdD CASA
- François-Xavier KOEMPGEN  
Directeur du CdD CASA
- Alain JUNCKEL  
ADECOHA
- Jean-Marie BONNET  
Président C2D
- Alain BOURGON  
GADSECA
- Carole GHIBAUDO  
VP du CdD CASA – ADECOHA
- Antoine DAMIANO  
Avenir 06
- Catherine MATHURIN  
FCPE
- Stéphane AMOUR  
GADSECA
- Laurent LONDEIX  
SCE
- Maxime CHESNEL  
TRAVISA
- Jean-François CARRASCO  
VP du CdD CASA – Telecom Valley
- Stéphane NEDONSEL  
TRAVISA
- Christophe GERBIER  
CCI
- Richard THIERY  
Élu référent du CdD CASA
- Marika ROMAN  
Chargé de mission au CdD CASA
- Albine PASQUETTI  
Secrétariat
- Romain DUQUESNE  
Stagiaire
- Alain CLAVEL-MORROT  
UD CFE CGC
- Olivier LEPEU  
CEVL
- Bernard GARNIER  
GADSECA-ASEB AM
- Jacques GRIMA  
CDOS
- Francine BEGOU PIERINI  
GADSECA -ASEB -
- Michelle LUZORO  
GADSECA
- Jacques DALMEYRAC  
CRF
- Jean-Pierre GALLIANO  
ELAN
- Jean-Pierre GALLIANO  
ELAN
- Laurent BOUVET  
ELAN

- Thierry LESPINASSE  
VP du CdD CASA - SLV
- Christian DENTAL  
Président Honoraire
- Christian COUVREUR  
UD CFE CGC

## **2. PRESENTATION DU BILAN DU SCOT 1 PAR LES SERVICES DE LA CASA**

Monsieur Tomasini annonce que la présentation n'aura pas lieu. Monsieur Bibet, Directeur Aménagement de la CASA est empêché. Une réunion spécifique transversale sera programmée dans les jours qui suivent.

## **3. PRESENTATION DU SCHEMA DE COHERENCE ET D'AMENAGEMENT DU NUMERIQUE PAR LES SERVICES DE LA CASA**

Monsieur Andres, Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique de la CASA, introduit le sujet et présente la politique générale de l'agglomération. Monsieur Chatelier (Adjoint au Directeur) présente le SCAN. La CASA, en partenariat avec les acteurs locaux publics et privés, prévoit le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire grâce notamment à la mutualisation des travaux sur les infrastructures de réseaux. Lorsqu'il y a des travaux, systématiquement des fibres pour du haut débit sont mises dans les fourreaux, même si leur utilisation n'est pas immédiate. Parallèlement, la CASA a réussi à relier 18 de ses sites. L'autre volet du SCAN concerne les usages numériques. Le SCAN a pour but de:

- Valoriser des données métiers
- Apporter des données précises d'aide à la décision
- Dynamiser l'ensemble des télé-services
- Accroître le développement économique et l'appui aux entreprises
- Faciliter le transport des données

Pour y parvenir, la CASA organise des ateliers thématiques « open labs » auxquels la Société civile est appelée à participer.

Monsieur Ali (Technicien Usage Numérique) présente le SIG (système d'information géographique). Ce système, dit « Open source », rassemble autour d'une même plateforme plusieurs types de données :

- Données téléchargeables
- Atlas cartographique
- Cartes multi collaboratives
- Cartes géologiques

- Cartes d'urbanisme

Il est alimenté par tous les services de la CASA, mais aussi par plusieurs autres structures comme « Géorisque, Data gouv, Les Finances publiques, etc... ». De plus, de nombreuses données comme des cartes, sont extraites de « Open street Maps » sous une licence libre ODbL.

Monsieur Tomasini informe que le SIG va être ouvert aux membres du Conseil de Développement pour faciliter leurs travaux. Cet outil sera un atout majeur pour aider la réflexion des groupes thématiques.

#### **4. PRESENTATION DE L'APPLICATION « CASA DANS MA POCHE » PAR MONSIEUR ANDRES :**

Monsieur Andres rappelle que la CASA s'intéresse aux usages numériques de demain. A ce titre, elle a développé une application « CASA dans ma poche » qui propose plusieurs fonctionnalités :

- Signalement
- Lieux utiles
- Informations transports
- Météo locale
- Tourisme
- Logement
- Administration et mairies

L'application est en cours d'actualisation, une deuxième version sera opérationnelle avant la fin de l'année 2018. Le CdD sera à nouveau consulté pour réfléchir sur les usages numériques de demain.

#### **5. PRESENTATION DE LA FILIERE DU NAUTISME PAR LES SERVICES DE LA CASA**

Monsieur Clergeot (Chargé de développement thématique, Direction Développement de la Technopole Sophia Antipolis) présente l'état des lieux de la filière. C'est un premier état. Il n'est pas encore question des problématiques, qui d'ailleurs devront aussi être le fruit de la réflexion du CdD.

Axes de travail du nautisme :

- Identification des entreprises déjà actives dans le domaine.
- Détection des entreprises innovantes.
- Territoire d'expérimentation.
- Relation avec l'écosystème (pôles de compétitivité, laboratoires).

- Smart port

Quelques chiffres :

- 1079 établissements
- 736M d'euros de CA (plus de 50% dans le secteur Antibes-Cannes-Mandelieu-Vallauris)
- Le Yachting représente 38% du CA
- 146 km de surface maritime

Sur le territoire de la CASA :

- 431 établissements
- 1509 employés
- 273M d'euros de CA

## **6. POINT SUR LE RETOUR DES AVIS**

Monsieur Tomasini rappelle qu'à la demande de l'Assemblée Plénière du mois de décembre 2017, un gros travail de recensement des réponses de la CASA sur chaque avis formulé depuis 2015, avait été présenté et fourni. Il souhaite avoir un retour des membres pour connaître leurs remarques. Madame Ghibaudo, Vice-Présidente en charge du Patrimoine et de l'Environnement fait part, au nom de son groupe de travail, d'une certaine satisfaction concernant la prise en compte par les services de la CASA de préconisations comme par exemple pour l'avis sur la maîtrise de l'énergie. Elle souhaiterait savoir quand son groupe sera à nouveau sollicité sur le plan paysage et le programme de développement durable.

Monsieur Thiéry, Maire de Courmes et élu délégué au Conseil de Développement indique que ce document qui a nécessité un gros travail de la part des services de la CASA, représente une première étape. Il s'agit pour lui d'un document qui a vocation à être vivant, et propose donc qu'il fasse l'objet d'une actualisation régulière.

Enfin, Monsieur TOMASINI rappelle la méthode de fonctionnement du Conseil de Développement et le rôle des Vice-Présidents à savoir, guider et piloter leur groupe thématique, selon la feuille de route fournie par la CASA et en accord avec ses compétences.

Il rappelle également que les comités de suivi des avis sont réservés aux rédacteurs et aux Vice-Présidents concernés. Un retour du contenu de ces comités peut être fait lors des réunions de groupe. Pour information, le comité de suivi de l'avis sur le risque inondation se tiendra prochainement.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe que la CASA organise un colloque sur l'intelligence artificielle les 7-8-9 novembre.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

---